BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 34 du 7 mai 2021

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 5

AVENANT

N° 1 à la délégation de gestion du 6 juillet 2018 entre la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et la direction de la maintenance aéronautique.

Du 15 avril 2021

DIRECTION DE LA MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE :

DIRECTION

AVENANT N° 1 à la délégation de gestion du 6 juillet 2018 entre la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et la direction de la maintenance aéronautique.

Du 15 avril 2021

NOR A R M E 2 1 0 1 0 4 1 Q

·
Pièce(s) jointe(s): Une annexe
Référence de publication :
Vu le code de la défense, notamment les articles R. 3232-15 à R. 3232-21; Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat (n. i. BO; JO n° 241 du 15 octobre 2004, texte n° 1); Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 262 du 10 novembre 2012, texte n° 6); Vu le décret n° 2013-728 du 12 août 2013 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer (n. i. Be ; JO n° 188 du 14 août 2013, texte n° 19); Vu le décret n° 2018-277 du 18 avril 2018 fixant les attributions de la direction de la maintenance aéronautique (JO n° 91 du 19 avril 2018, texte n° 19); Vu l'arrêté du 16 décembre 2013 modifié relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire des ministères de l'intérieur et des outre-mer pris et
application de l'article 105 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (n.i. BO; JO n° 294 du 1 décembre 2013, texte n° 64); Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié organisant l'exercice des attributions de l'ordonnateur principal du ministère de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 3); Vu l'arrêté du 18 avril 2018 modifié portant organisation de la direction de la maintenance aéronautique (JO n° 91 du 19 avril 2018, texte n° 21); Vu l'arrêté du 18 juin 2018 portant organisation et attributions de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises; Vu la délégation de gestion du 6 juillet 2018 entre la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et la direction de la maintenance aéronautique
Il est convenu ce qui suit :
Conformément à l'article 8 de la délégation de gestion du 6 juillet 2018, les parties décident d'apporter par le présent avenant les modifications suivantes :
Article 1 ^{er} .
La délégation de gestion conclue pour une durée de 3 ans à compter de la date de la création de la direction de la maintenance aéronautique (décret n° 2018-27 du 18 avril 2018) est prolongée dans les mêmes termes jusqu'au 31 décembre 2021.
Article 2.
L'annexe A du présent avenant se substitue à l'annexe I « Liste des marchés entrant dans le cadre de la délégation de gestion » de la délégation du 6 juillet 2018.
Article 3.
À l'exception de ce qui précède, les droits et obligations demeurent inchangés et ont force de loi entre les parties pendant l'exécution des termes de la délégation.
Article 4.
Le présent avenant est publié aux <i>Bulletins officiels</i> des ministères concernés.

Une copie est adressée au contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère de l'intérieur, et au contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère des armées.

Le délégant :

Pour la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise :

Le préfet, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises,

Alain THIRION.

Le délégataire :

Pour la Direction de la Maintenance Aéronautique :

L'ingénieure générale hors classe de l'armement, directrice de la maintenance aéronautique,

Monique LEGRAND-LARROCHE.

ANNEXE

ANNEXE A. AVENANT N° 1 À LA DÉLÉGATION DE GESTION DGSCGC-DMAÉ (2018-2021)

Liste des marchés entrant dans le cadre de la délégation de gestion (à titre indicatif).

N° de marché	Titulaire	Objet	Echéance
20 92 031	ICARE + INEO Défense	MCO des hélicoptères EC145 de l'Etat français	25/01/2028
12 92 013	SAFRAN Helicopter Engines	Support MCO Arriel	30/04/2022
20 92 009	THALES AVS	Soutien simulateur & entraîneur de vol	31/12/2024
16 92 021	Zodiac Aerospace Services Europe	Soutien matériel sécurité / sauvetage	06/07/2021
16 92 045	Collins Aerospace	Soutien des treuils	31/07/2021
15 92 015	LORCA – THALES	Réapprovisionnement en pièces de rechanges aéronautiques consommables	31/12/2025
20 92 004	SEMIA	Soutien des outillages de mesures vibrations	03/08/2025
2018-009- 2018119	OREXAD	Acquisition outillages, quincaillerie	31/03/2024
19 92 410	LUXOPUS	Soutien phare de recherche SX16	06/09/2021
20 92 024	THALES LAS	MCO et acquisition de DVN/JVN HELIE de pilotage d'avions et d'hélicoptères et des systèmes d'interfaces associés	22/11/2025